

RÉSISTANCE SOCIALE



La République sera sociale ou ne sera pas. Jean Jaurès

SOMMAIRE

p.1 : L'édito / **p. 2** : Solidarité internationale / **p.4 à 6** : Place au débat : La réforme des retraites, clé de voûte des réformes Macron / **p.6 et 7** : Actualité sociale (Retrait réforme retraite et Hospitalisation à l'américaine)/ **p.8** : Coup de gueule (communiqué CDDSP)

L'ÉDITO

Voici donc mon dernier éditto dans la version « papier » de notre bulletin mensuel. Des contingences matérielles nous contraignent à abandonner ce canal au profit du seul numérique. Notre combat continue cependant. Et il reste le même, avec vous, fidèles lecteurs, à nos côtés.

Un éditto que j'écris dans une période politique hallucinante où le candidat macroniste à la Mairie de Paris démissionne suite à la publication d'une vidéo sexuelle qu'il a lui-même envoyée lorsqu'il était porte-parole du gouvernement. Qu'y a-t-il de plus ahurissant : Que ce genre « d'atteinte à la vie privée » se banalise ou bien qu'un ministre soit assez irresponsable pour se conduire de la sorte ? Ce type a quand même la confiance (c'est un de ses proches) de celui qui possède le pouvoir d'appuyer sur le bouton du nucléaire. Ca fait froid dans le dos.

C'est la ministre Buzyn qui va faire la campagne municipale de Macron à Paris. On continue à nager dans le surréalisme. N'est-on pas en pleine épidémie du coronavirus ? Et Buzyn, n'est pas celle qui est responsable du plus long mouvement social connu dans les hôpitaux publics, presque un an et toujours en cours ? Celle qui a supprimé 4500 lits en 2 ans ? Celle qui a réussi à unir tous les acteurs de l'hôpital, de l'aide-soignant au professeur de médecine, contre ses projets ? Celle contre laquelle ont démissionné les chefs de service ? Celle qui ferme les maternités et les hôpitaux de proximité ?...

Pire, c'est Olivier Véran qui la remplace au ministère des Solidarités et de la Santé. Qui est cet illustre inconnu de député macroniste ? Celui qui

a, en 2018, déposé un amendement pour retirer la Sécurité sociale de la Constitution !

Mais jusqu'où s'arrêteront-ils, pour reprendre la célèbre formule ? Voici 15 mois que commençait la révolte populaire des Gilets jaunes. Voici 11 mois que l'hôpital public est en ébullition, ses personnels au bord du burnout. Voici 3 mois que les grèves contre la casse des retraites se prolongent. Avec comme seule réponse la violence verbale et physique. Avec le refus de tout dialogue. Avec un autisme affirmé qui n'entend rien. Voici 2 ans que Macron et ce gouvernement cristallisent contre eux, plus que de la rancœur, la haine des milieux populaires, précarisés, pressurisés, méprisés, désespérés. Et ils continuent, au service de leurs amis de la finance mondialisée, sans dévier d'un iota de leur dogme libéral.

Après moi le déluge ? Ces prétentieux abjects, sans respect aucun pour le peuple français qu'ils brocardent éhontément, ne vivent que pour les intérêts personnels des riches, crachent sur toutes les solidarités... mais appellent la République au secours quand le boomerang de leur inconséquence leur revient dans les dents. Ils n'espèrent qu'une chose : que les 18% qui ont pu, par effraction démocratique, les faire élire par rejet populaire de Le Pen, réussissent une 2^{ème} fois leur sale coup.

À trop jouer avec le feu, on finit par se brûler, dit-on. Mais ils s'en moquent. La finance a toujours préféré Hitler au Front populaire. C'est le peuple qui se blesse en éteignant l'incendie.

Du pain sur la planche pour Résistance Sociale.

Marinette BACHE

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE



IRLANDE

Le Sin Fein, seul parti à être présent en République d'Irlande (Eire) et en Irlande du Nord, membre du Royaume-Uni, arrive, pour la première fois en tête lors des législatives du 8 février en Eire.

La leader du Sinn Fein saisit l'occasion pour relancer le referendum sur l'unité de l'Irlande qui pourrait avoir lieu sous 3 ans.

Cependant, ce ne sont pas que ces questions qui ont fait que les Irlandais ont placé un parti de gauche en tête. 2 exemples : question logement, les « GAFA » et leurs armées d'Européens surpayés ont créé une demande qui a fait exploser les marchés ; les gouvernements de droite - et écolo - se sont reposés en grande partie sur le secteur privé tout en encourageant la venue des GAFA, à un point où on se demande même si les travailleurs de la construction n'ont pas tous émigré, n'ayant plus de possibilités de joindre les deux bouts en Irlande. La santé fait, elle, face à un sous-investissement chronique des gouvernements de droite. Les Irlandais semblent se rendre compte que certains ont de l'argent et que personne ne leur demande de compte. Ainsi les banques comptabilisent leurs pertes dues à la crise comme des niches fiscales si bien que, sur 2 ou 3 milliards de bénéficiaires, cette année ils ne paient aucun impôt sur les sociétés. Les difficultés de la vie quotidienne ont pesé lourd dans le vote irlandais. Le Sinn Fein n'a pas intérêt à l'oublier.



ITALIE

Une victoire juridique européenne contre le plafonnement des indemnités : bonne nouvelle pour les travailleurs français !

Le syndicat italien CGIL a obtenu gain de cause devant le Comité Européen des Droits Sociaux (CEDS) – organe officiel chargé d'interpréter la Charte Sociale Européenne – dans une décision publiée le 11 février dernier contre le plafonnement des indemnités pour licenciement injustifié introduit par le Jobs Act – une réforme du droit du travail italien de 2015 – similaire au plafonnement français introduit par les ordonnances travail de septembre 2017.

Cette victoire juridique confirme la violation par un tel dispositif des normes internationales et plus précisément du droit à la protection en cas de licenciement garanti par l'article 24 de la Charte Sociale Européenne. Cette décision rappelle qu'un tel plafonnement empêche les tribunaux d'évaluer et de compenser pleinement et librement le dommage subi par un travailleur en raison d'un licenciement injustifié mais il empêche également de dissuader les employeurs de procéder à tout licenciement illégal (*source FO international*).



GRECE

Transports perturbés, fonctionnaires en grève, la Grèce tournait au ralenti, mardi 18 février. Des milliers de personnes ont manifesté dans le centre d'Athènes et des rassemblements ont eu lieu dans d'autres villes du pays contre un projet de réforme des retraites qui prolonge, selon le syndicat des fonctionnaires, la réduction des pensions imposée au plus fort de la crise économique. « *Le projet de loi (...) n'est rien d'autre que le prolongement des lois d'austérité adoptées pendant la crise (2010-2018) et ayant entraîné des réductions de pensions allant de 20 % à 60 %* », a déclaré la Confédération des fonctionnaires (Adedy) dans un communiqué. L'Adedy a appelé à une grève de vingt-quatre heures, également observée par les employés des mairies et préfectures ainsi que ceux des transports en commun (métro, bus, tramway ou trolley), perturbant fortement la circulation dans le centre d'Athènes. « *Touchez pas au système de sécurité sociale* », « *sécurité sociale pour tout le monde* », proclamaient les banderoles des manifestants du PAME, le syndicat des travailleurs proche du Parti communiste. Les liaisons maritimes étaient également affectées par la grève du syndicat des marins. Les journalistes devaient observer un arrêt de travail de trois heures en début d'après-midi.

PLACE AU DÉBAT

LA REFORME DES RETRAITES, CLE DE VOUTE DES REFORMES MACRON

Par Jean-Claude CHAILLEY

Les réformes de Macron sont convergentes, complémentaires.

La réforme des retraites n'a pas seulement pour but de réduire les « dépenses publiques », de travailler de plus en plus vieux pour une pension de plus en plus faible, de développer la capitalisation : nos gouvernements ont amplement montré qu'ils savent le faire par des réformes paramétriques.

La raison de ce conflit majeur est plus profonde : **la réforme des retraites non seulement complète l'ensemble des réformes public – privé, mais elle est nécessaire à leur mise en œuvre intégrale.**

Les retraites, composante de la baisse des « dépenses publiques ».

Les « dépenses publiques »(*), 1 320 milliards en 2018, **représentent 56 % du montant du PIB en France contre 46,8 % dans la zone euro, 45,6 % dans l'UE.**

Elles vont de 26 % en Irlande à 56 % en France en passant par 43,9 % en Allemagne (Eurostat)

Les retraites avec 325 milliards représentent le quart des « dépenses publiques ».

Les dépenses publiques ont baissé de 4,4 points depuis 2009 dans l'UE, **mais de 1,2 point en France.** Elles sont 10 points au-dessus de la moyenne européenne, soit 250 milliards (PIB 2020 : 2 480 milliards)

2 points de vue opposés :

▪ Pour le mouvement social :

C'est grâce aux luttes que malgré les contre-réformes la régression n'a pas été encore plus importante.

Aucun peuple ne doit se voir imposer la régression (cf. la Grèce). L'harmonisation européenne ou mondiale, c'est par le haut.

▪ Pour l'UE, notamment la zone euro, les gouvernements, le MEDEF :

- **L'euro**, une monnaie unique, ne peut se perpétuer durablement avec de telles inégalités, dont le SMIC qui va de 286 € à 2071 €. Il faut réduire les écarts, « converger », pour l'essentiel à la baisse.

- Il faut achever le marché intérieur : compétitivité, baisse du « cout du travail », privatisations, externalisations, réduction du rôle des Etats vers l'Europe des régions

- L'égalité républicaine est menacée : réforme du bac, projet de loi 3D (Décentraliser /Différencier / Déconcentrer)...

- **Le périmètre de l'Etat, des services publics, de la Sécu, doit donc être drastiquement réduit. Ils doivent être orientés vers les besoins des entreprises, du « marché », au lieu des besoins fondamentaux de la population.**

(*) La notion de « dépense publique » est plombée idéologiquement. Le % du PIB est biaisé.

- **Définition Eurostat:** les dépenses publiques regroupent les budgets des administrations : centrales, des collectivités locales, de sécurité sociale.

- **Les cotisations sociales** sont considérées comme une dépense publique.

- Dire que les dépenses publiques sont de **56 % du PIB** laisse entendre que les dépenses privées seraient de **44 %**. C'est faux ! Elles sont de l'ordre de 200 % du PIB. Raison : **les dépenses publiques ne sont PAS un % du PIB**, faire la soustraction 100 – 56 n'a pas de sens.

- **Le classement en % du PIB est biaisé :** la France est 1^{ère} de l'UE rapportée au PIB mais 8^{ème} en montant par usager. Or c'est les prestations pour usagers qui nous intéressent.

La France est 8^{ème} en taux de remplacement des retraites (pension comparée au dernier salaire)

Raison de l'écart de classement : le PIB est trop faible en France, ce qui renvoie à la politique économique.

- Dans les cris « France championne des **dépenses publiques** » les 2 termes fâchent les libéraux :

« **Publiques** » car c'est ce qui échappe encore à la privatisation.

« **Dépenses** » car réduire ces dépenses et prestations sociales, permet de baisser les impôts et cotisations sociales des entreprises, donc d'augmenter les profits, les dividendes.

(A contrario les dépenses des clients dans les entreprises privées ne suffisent jamais pour une croissance « à 2 chiffres » des profits)

Les gouvernants français, le MEDEF, s'inscrivent dans cette logique libérale. Les 56 % de dépenses publiques doivent être sévèrement rabaissés, dont les 14 % des retraites. Plusieurs axes :

- **Baisser le « cout du travail » dans le privé comme le public : les effectifs, les salaires dont les cotisations sociales** – même insuffisants - sont une composante importante des budgets.

D'où pour rester dans une actualité récente :

- Dans le privé, au nom de la « compétitivité », les lois El Khomri, les ordonnances Pénicaud,...
- Dans le public, le gel du point d'indice des fonctionnaires, la privatisation – destruction de la SNCF, la loi de transformation de la fonction publique,...
- La mise à mort du SMIC avance discrètement (remplacement du salaire minimum par revenu minimum,...)

De nouveau 2 points de vue sur le « cout du travail ».

- Pour les gouvernements et le MEDEF les salaires, les cotisations sociales, le SMIC, sont trop élevés.
- Pour le mouvement social le travail est le seul producteur de richesses. Il faut augmenter les salaires et le SMIC. L'insuffisance des salaires et des effectifs détruit les services publics, la protection sociale. Les étudiants s'en détournent, par exemple dans l'enseignement. Les professionnels démissionnent, par exemple dans l'hôpital public.

- **Baisser les « dépenses publiques ».**

- **La réforme des retraites** permettrait à l'Etat de faire des dizaines de Md d'économies sur les cotisations et pensions des fonctionnaires.
- **Coupes dans le budget de la Sécu** (branches santé – ONDAM, fermetures de lits,..., retraites,...), coupes brutales de l'assurance chômage, ...
- **La plupart des privatisations** de grandes entreprises a déjà eu lieu: Renault, les PTT, Saint-Gobain, Elf Aquitaine, Air France, EDF – GDF, la SNCF, les banques,...
- **Maintenant la pression s'accroît sur la fonction publique de plus en plus gérée sur le modèle de la SNCF devenue « société anonyme à capitaux publics » ou La Poste.**

✚ Transferts au privé de missions, services,...: lois Bachelot, Touraine, Buzyn, (la majorité des actes chirurgicaux a lieu dans le privé lucratif), loi de transformation de la fonction publique, enseignement privé,...

✚ 100 % des actes administratifs par Internet, poursuite des fermetures (trésoreries, lignes et gares, guichets SNCF, Postes, centres de Sécu, hôpitaux et maternités, tribunaux,..)

✚ 120 000 suppressions de postes d'ici 2022 (Macron est en retard sur son plan mais tous les éléments sont en place pour rattraper et poursuivre après 2022, – sauf si... -). Fillon 500 000.

Ce sont les décisions politiques qui déterminent les budgets et non l'inverse.

La lettre dite de compromis d'Édouard Philippe sur les retraites ne nie pas qu'il y a des alternatives pour le financement des retraites. Édouard Philippe ne nie pas qu'on peut faire autrement.

Il est imperméable aux propositions des opposants par décision politique non soumise au débat : maintien de la réforme à points, refus de tout ce qui augmente le « cout du travail ».

Disciples de Kessler, Macron et LRem (+ des soutiens indirects) ont décidé la rupture définitive avec notre modèle social :

Emmanuel Macron et Agnès Buzyn :

- **« Le progrès social, c'est celui qu'on se paie soi-même »** -> La retraite à points a pour principe la seule capitalisation de ses points. Elle n'a aucune solidarité dans son principe. De même pour les services publics de plus en plus marchandisés : on a les services qu'on peut se payer, sinon on s'en passe.
- **« Il faut mettre la protection sociale au service des entreprises »** -> l'opposé de la Sécu d'Ambroise Croizat : « Garantir les travailleurs et leurs familles contre les risques de toute nature »
- **« Un système de santé à bout de souffle, pensé à la sortie de la 2ème guerre mondiale...Nous sommes arrivés au bout. »** -> Nous étions classés 1ers par l'OMS en 2000. Si on est au bout, c'est d'une destruction inouïe en une vingtaine d'années.
- Agnès Buzyn lors du lancement de la réforme des retraites au Sénat: **«la réforme des retraites ce n'est pas un problème technique, c'est un choix de société».** Le projet de loi sur les retraites a pour objectif de **« contribuer à la construction de la protection sociale du XXIe siècle ».**
- Agnès Buzyn: **« Il faut construire autrement notre protection sociale»....« Aller vers un filet de sécurité sociale »** -> C'est le modèle Banque mondiale, UE, France, généralisant celui des Etats Unis.

Gérald Darmanin:

« Nous allons interroger en profondeur le périmètre de l'action Publique »...

CAP 2022 :

C'est probablement le 1^{er} rapport - programme dont la mise en œuvre est quasi-totale (comparer au cahier Résistance Sociale

http://www.resistancesociale.fr/IMG/pdf/Bulletin_RESO_septembre_2018.pdf)

LA REFORME DES RETRAITES CLE DE VOUTE DES REFORMES PUBLIC - PRIVE

A) « LA RETRAITE A POINTS EST NECESSAIRE A LA PRECARISATION DU SALARIAT PUBLIC ET PRIVE :

► **La baisse du « cout du travail » est présente dans TOUTES les réformes**

Diminution des effectifs, flexibilité, mobilité, externalisations, auto-entrepreneuriat, ubérisation, fin des statuts, fin de la notion de carrière, pour **tous** les salariés.

La différence public – privé est en voie de disparition.

- **La loi El Khomri** facilite les licenciements économiques et personnels, la baisse des salaires, et crée le CPA, Compte Personnel d'Activité « supprimant les obstacles à la mobilité »
- **Les ordonnances Pénicaud** facilitent les CDD, CDI de projet, rupture conventionnelle collective (Près de 75 % des embauches se font en contrat de moins de 3 mois et s'étendent à tous les âges)
- **Réforme ferroviaire** : changement de statut, ouverture à la concurrence, fin d'embauche sous statut comme à la Poste, possibilité de transfert des personnels aux sociétés concurrentes remportant un « marché »...
- **Ma santé 2022** : « Simplifier et adapter les conditions et les motifs de recrutement par contrat », donc hors statut. La fin de la catégorie active dans la réforme des retraites ne pourrait qu'accélérer l'effondrement de notre système de soins
- **Loi de transformation de la fonction publique**: « les agents publics » auront « **les mêmes droits que les salariés du secteur privé** » : « **harmoniser** le temps de travail », « **contrat** pour emplois permanents - y compris managers « -, « **mérite** individuel et collectif » (!), « **contrat de projet** » (chantier dans le privé), prime de **précarité**, **rupture conventionnelle**, portabilité formation **public – privé**, **indemnité vers privé**, **détachement d'office pour externalisation**, ... »
- **On est face à une destruction - uniformisation du droit du travail privé - public. Pour généraliser leur mise en œuvre LA REFORME DES RETRAITES EST INDISPENSABLE.**
Le rapport Delevoe :
- **Part du principe que ces réformes seront largement appliquées** : « Personne ne peut garantir l'avenir de sa profession dans sa pratique, son essence, sa démographie, son statut, son périmètre... diversité croissante des parcours professionnels »
- **Il en tire les conséquences**: « **C'est le fondement du principe selon lequel un euro cotisé ouvre les mêmes droits à retraite... Les règles en matière de retraite ...ne seront plus liées à un statut professionnel** ».
- **Raison : la flexibilité, la mobilité, sont incompatibles avec les 6 derniers mois** qui impliquent un statut et une large partie de la carrière dans la fonction publique, **et avec les 25 meilleures années dans le privé. Avec la retraites à points « chaque heure travaillée donne des points** « (perspective enthousiasmante pour la jeunesse, en particulier les jeunes femmes !).

B) BAISSSE DE 3 POINTS DE « DEPENSES PUBLIQUES », soit 75 milliards

Catherine Perret (CGT): « **C'est un big-bang. L'objectif c'est une chute sans fin des pensions qui représentent 14 points de PIB en France, les exigences de l'Union européenne étant de 11 %** ».

- **Avant tout vote les 14 % sont déjà abandonnés, 12 milliards de « trou » (fabriqué) sont à trouver.**
- **L'indexation des retraites : article 11** : « ...les modalités d'indexation des retraites resteront fixées sur l'inflation, comme dans le droit actuellement en vigueur ».
1^{er} problème : le « droit en vigueur » n'est pas respecté, comme la loi de 2003 sur les 1000 € / 85 % du SMIC, comme la compensation des exonérations à la Sécurité Sociale, la revalorisation de l'inflation.
2^{ème} problème : **Article 11 suite** : « Le Conseil d'administration de la Caisse nationale de la retraite universelle pourra toutefois prévoir un autre taux de revalorisation...».
- Le budget par retraité devant baisser, toute promesse vis-à-vis d'une catégorie d'actifs ou retraités sera soit non respectée, soit déduite des autres. Qui peut encore croire la moindre promesse ?
→ Compte tenu des prévisions d'augmentation considérable des retraités dans les décennies à venir il faut au contraire **augmenter le budget des retraites**.
L'Ugict CGT entre autres a prouvé que c'est possible tout en satisfaisant les revendications des actifs.

C) REFORME DES RETRAITES ET DESTRUCTION DEFINITIVE DE LA SECURITE SOCIALE

► Etatisation de la Sécu, de la protection sociale.

La « gouvernance innovante », cœur de la réforme, donnerait tous les pouvoirs à l'État dans le cadre des « semestres européens », de la « règle d'or ».

- Le « pilotage » permettra de revenir sur toutes les promesses: « âge légal, dispositifs de départs anticipés, dispositifs de solidarité (périodes assimilées, droits familiaux, minimum de retraite, etc. ».

Et en plus les syndicats sont chargés de déterminer le cocktail, le faire accepter aux salariés !

- Donc la « gouvernance » avec ses « experts » pourra TOUT remettre en cause, à tout moment.

► La solidarité, ADN de la Sécu se transforme en assistance « qui coute un pognon de dingue »

Les dispositifs de solidarité se montent à 80 / 90 milliards, dont 36 milliards de pension de réversion. Ils sont très importants pour tous, en particulier pour les femmes, et notamment les femmes les plus dans la précarité.

Mis à part, totalement fiscalisés, ils se transforment en assistance, toujours trop coûteuse.

► Vers la disparition de la Sécu absorbée dans le budget de l'Etat :

- Le PLFSS 2020 et CAP 2022 : «Rapprocher les différents organismes en charge du recouvrement fiscal d'un côté et social de l'autre (URSSAFF, ACOSS, AGIRC-ARRCO, DGDDI) préalable à une fusion... »
- Monsieur Darmanin refuse de compenser les exonérations de cotisations sociales »gilets jaunes « au motif que « **c'est la même poche** », ce qui signifie que le budget de la Sécu doit disparaître dans le budget de l'État (En outre la poche des employeurs et celles des salariés, ce n'est pas la même !).

► Vers le remplacement de la Sécurité Sociale par un « nouveau filet de sécurité sociale » pour pauvres. Les moins pauvres auront les prestations (et les services publics) « qu'ils peuvent se payer » via les complémentaires, la capitalisation, les dépenses personnelles.

La réforme des retraites est la clé de voute de la mise en œuvre intégrale de l'ensemble des contre réformes, public comme privé : salaires, précarité, retraites, Sécurité Sociale, services publics,...

En renforçant les pouvoirs verticaux du gouvernement, du patronat, au détriment des syndicats, des associations, des usagers, **c'est la démocratie, la République, qu'ils affaiblissent.**

D'où le caractère historique de la lutte en cours, contre la régression, pour les reconquêtes.

Macron – Philippe – Buzyn ont raison : la réforme des retraites ce n'est pas un « problème technique », mais « un choix de société » concernant toute la population.

La lutte continue !

ACTUALITE SOCIALE

**Une majorité de citoyennes et de citoyens le demande :
retrait de la réforme Macron !**

Pétition à signer sur : <https://lapetitionretraite.fr/>

Depuis le 5 décembre, des millions d'hommes et de femmes se retrouvent dans les grèves, dont beaucoup en reconductible, et les manifestations à l'appel des organisations syndicales. Ils et elles rejettent la réforme du système de retraites que veulent leur imposer le président de la République et son gouvernement.

Ce projet n'est pas acceptable, car il est porteur de régression des droits de chacune et chacun : toutes les hypothétiques avancées proposées par le gouvernement devraient être financées par des baisses de pensions ou par l'allongement de la durée de la vie au travail. D'autres choix sont pourtant possibles. C'est pourquoi nous demandons le retrait du projet présenté par le Premier ministre, afin que soient ouvertes sans délai de vraies négociations avec les organisations syndicales, pour un système de retraites pleinement juste et solidaire, porteur de progrès pour toutes et tous, sans allongement de la durée de la vie au travail.

ACTUALITE SOCIALE

HOSPITALISATION : VERS L'INSTALLATION D'UN SYSTEME A L'AMERICAINE

Par Marie BERTHOMMIER



L'hôpital public va mal, l'hôpital public va très mal.

Certes, ce n'est pas nouveau. Depuis des années les syndicats des personnels non médicaux, quelquefois soutenus

par les médecins, attirent l'attention sur la dégradation de l'univers hospitaliers, conditions de travail insupportables, suppression de postes, accueil incertain des patients, suppression de lits.

Mais, depuis 3 ans, un nouveau cap a été franchi. Il est rapidement devenu évident que ce gouvernement veut en finir avec le secteur public de la santé. Aux côtés des diverses attaques contre le système de protection sociale, la bataille pour la privatisation du secteur hospitalier est en marche. Pour cela il faut d'abord tuer l'hôpital public. C'était la mission de Buzyn, qui a bien travaillé : fermeture de 4500 lits, d'hôpitaux de proximité, de maternité. C'est Véran qui est chargé de continuer si ce n'est d'accélérer le travail. C'est lui qui, député, voulait, par un amendement, rayer le terme de Sécurité Sociale de la Constitution.

Ils ont une réussite à leur actif : celle d'avoir dressé contre eux plus de 1100 chefs de services hospitaliers qui ont démissionné de leur fonction administrative ! Inédit !

Le mouvement social dans les hôpitaux s'est généralisé depuis mars 2019. À l'été, peu à peu, les médecins ont rejoint le mouvement. En septembre, ils étaient fédérés à travers le « Collectif inter-hôpitaux » qui est à l'initiative de cette démission collective.

Ce sont à la fois des questions de manque de moyens et des questions d'éthique qui ont

poussé les médecins à cette décision. Ils rappellent qu'ils sont devenu, contre leur gré, des acteurs de la gestion comptable de l'hôpital public, contraints de passer grande partie de leur temps à remplir des tableaux « Excel » qui permettront de les « noter » sur leur « efficacité ». Dans le même temps ils doivent choisir entre des patients selon leur « rentabilité ». Insupportable pour qui est censé, avant tout, prodiguer des soins à tous les malades sans distinction de fortune.

Ils dénoncent la fameuse T2A qui rémunère les médecins selon leur activité. Redoutable piège –qui ressemble à celui de la retraite par points– car si l'activité augmente, il suffit de baisser les tarifs pour rester dans une enveloppe budgétaire prédéfinie. Et c'est ce qui a été fait. Le collectif a ainsi pu établir que 8 milliards d'économie ont été faits sur le dos de l'hôpital, donc des patients.

Ce qui est appliqué depuis des années aux soignants : non remplacement de postes lors des départs en retraite entraînant des conditions de travail impossibles, s'applique désormais au personnel médical.

Les médecins eux-mêmes s'en sont rendu compte et le disent à travers leur mobilisation d'aujourd'hui : le but est clair, il s'agit de transformer les hôpitaux actuels en dispensaires pour pauvres. Et de réserver l'hospitalier, le secteur noble, au privé... et à ceux qui pourront se le payer. N'oublions pas que le but parallèle de Véran est de supprimer la Sécurité sociale et de laisser le champ libre aux assurances et à ceux qui auront la possibilité de les payer. La boucle est bouclée.

Bref il s'agit d'installer le système qui est aujourd'hui remis en cause aux États-Unis.

COUP DE GUEULE

Nous publions ci-dessous un communiqué de la Convergence de Défense et de Développement des Services Publics.

QUE CACHE LA BAISSÉ DES IMPÔTS ET DES COTISATIONS SOCIALES ?

Quand on a un petit salaire, ça peut faire quelques centaines d'euros !

On ne crache pas dessus.

Mais qu'est-ce que ça cache ?

Que le SMIC et les salaires ne sont plus guère augmentés depuis des années, que les retraites et les indemnités chômage ne cessent de diminuer ;

Que le traitement des fonctionnaires n'a pas été augmenté depuis 2010 ;

Que c'est la fiscalité indirecte (TVA, taxe sur les carburants,...) qui est la plus lourde et la plus injuste : contrairement à l'impôt progressif elle ne tient pas compte des revenus.

Ça cache aussi les gigantesques cadeaux aux plus riches.

Ça cache aussi la destruction des services publics :

- des hôpitaux qui ne peuvent plus accueillir et soigner les malades dans les meilleures conditions ;
- des commissariats de police qui ne peuvent envoyer une voiture par manque d'effectifs, au secours d'une femme menacée ;
- la numérisation obligatoire pour obtenir une carte grise en six mois ;
- des aides aux associations d'insertion, supprimées ;
- des dotations aux communes en baisse ;
- la dégradation de la qualité et des fermetures des services publics de proximité : postes, écoles, maternités, gares, agences CPAM, pôle emploi, SNCF ou EDF...

En bradant notre patrimoine national et notre savoir-faire au profit du privé : ADP, les barrages hydrauliques, SNCF, Energie, orientation, formation et apprentissage, etc.

En privant les communes et les solidarités locales de moyens ;

En creusant artificiellement le « déficit » de la Sécurité sociale.

Les bonnes réponses aux besoins des citoyens :

- une vraie justice fiscale ;
- une amélioration des rémunérations, notamment des plus modestes ;
- des impôts calculés pour répondre au financement des services publics et de la solidarité nécessaire à la satisfaction des besoins de nos concitoyens ;
- la fin des avantages fiscaux aux plus riches et des aides aux entreprises sans contrepartie ni contrôle comme le CICE ;
- le renforcement de la taxation sur les revenus financiers et de la lutte contre l'évasion et l'optimisation fiscale ;
- la défense, le développement et la démocratisation des services publics.

Facebook : [Convergence Services Publics](#)

Site: www.convergence-sp.fr

07 81 58 32 16

VOUS AUSSI, REFUSEZ LA RÉSIGNATION, ADHÉREZ À RÉSISTANCE SOCIALE !!!

Le bulletin Résistance Sociale est une publication de RESO, association loi 1901

Siège social :

121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

Tel : 06 33 82 05 15

Site Internet : www.resistancesociale.fr

Courriel : webmaster@resistancesociale.fr

Présidente de RESO et directrice de la publication :

Marinette BACHE

NOM PRENOM :

ADRESSE :

.....

TEL : Portable :

E-mail :

J'adhère à RÉSO et je verse 10 euros

Je m'abonne au bulletin « Résistance Sociale » et je verse 5 euros

Je souhaite diffuser le journal autour de moi. Adressez-moi exemplaires par envoi.

À retourner à : RESO 121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS